



INFOS-RETRAITÉS

VENDEÉE

Novembre 2017

ÉDITORIAL

par Alain Viaud

Changer dans l'équité

La CFDT est toujours dans le permis de construire. Edmond MAIRE, qui vient de nous quitter, a tracé la route depuis longtemps. Le virage CFDT pour un réformisme assumé remonte à près de quarante ans (rapport Moreau de 1979). Depuis, ses successeurs et les militants avec eux, n'ont cessé d'approfondir cette orientation, de congrès en congrès, et de la traduire dans les faits. Conséquence, de plus en plus de salariés nous rejoignent.

A lors la période, un peu folle, de changements décidés et à venir, ne doit pas nous surprendre. Mais parallèlement, à notre volonté d'avancer, il y a toujours eu et il y aura toujours notre capacité d'indignation. Et cette capacité doit s'exercer lorsque le dialogue social constructif cesse de progresser ou encore, pour ce qui nous concerne plus directement, lorsque l'injustice et l'iniquité sont au rendez-vous.

A lors, si nous défendons, contrairement à la CGT,

la CSG qui permet, entre autres, de taxer le capital, nous trouvons injuste de taxer des retraités à 1 400 euros par mois. L'inquiétude grandissante voire l'angoisse des fins de mois de celles et ceux qui malgré tous leurs efforts n'y arrivent plus, est à prendre en considération. Le nouveau pouvoir aurait tort de rester sourd et aveugle à cette exigence d'équité. Conserver l'attitude rigide d'aujourd'hui se paierait cash dans la rue ou dans les urnes.

Nous sommes donc mobilisés et nous agissons et vous

demandons d'agir auprès des nouveaux élus.

Au-delà, et quelques soient nos actions à venir, nous chercherons, cependant, toujours et d'abord, les résultats avant les postures, la clarté avant le fourre-tout, les avancées concrètes avant les amalgames. Le rassemblement dans l'action est un combat. Sans renoncer à nos convictions profondes, nous devons donc chercher encore et encore à convaincre et à convaincre sur cette logique de résultats et non simplement de dénonciations.

SOMMAIRE

Page 1 : Éditorial

Page 2 : Dans les ULR

Page 4 : Action revendicative

Page 5 : Vie sociale : les directives anticipées

Page 6 : Notes de lecture

Page 7 : Commission loisirs : Saint-Hilaire de Mortagne

Page 8 : Agenda - Le coin du poète

Mot de bienvenue à la petite dernière

(RE)NAISSANCE DE L'ULR DES SABLES D'OLONNE

L'Union Locale des Sables d'Olonne couvre quarante-cinq communes et la CFDT est implantée dans la moitié d'entre elles. Le territoire longe la côte de Brétignolles-sur-Mer à La Faute-sur-Mer en passant bien sûr par les Sables d'Olonne et sa nouvelle communauté d'agglomération où séjournent la moitié des cinquante-trois adhérents.

L'ULR tient une permanence le dernier lundi du mois à la Bourse du travail des Sables. Un bureau a été mis en place. Il est composé de :

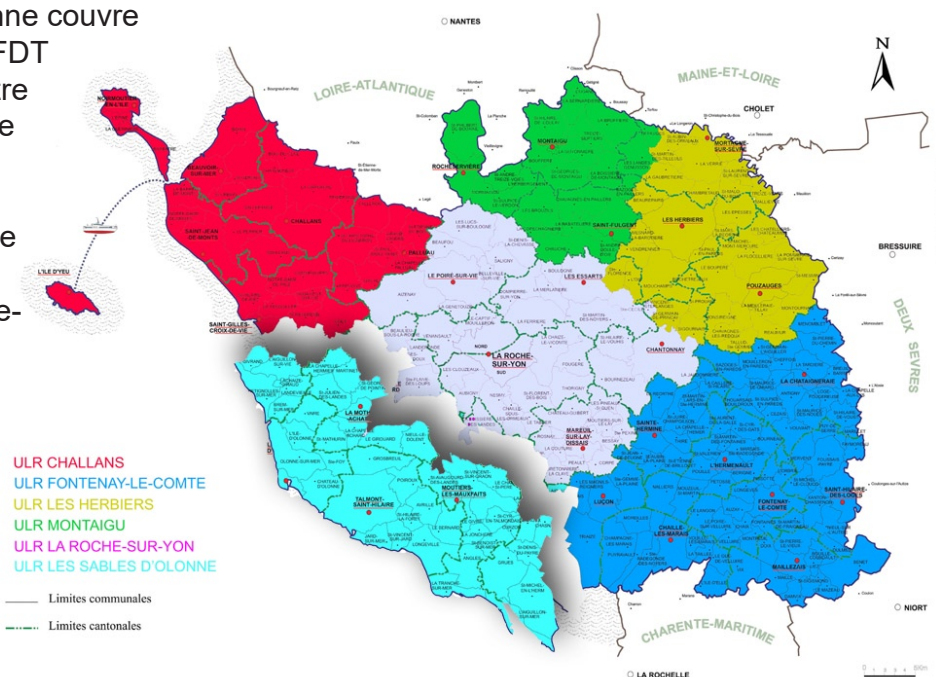
Jean-Claude Herbreteau, secrétaire
Alain Viaud, secrétaire-adjoint
Alain Rocheteau, trésorier
Didier Jacquet, trésorier-adjoint

Ces camarades sont aussi des « référents » pour tous les adhérents du secteur qui ont leurs coordonnées et qui peuvent les joindre en tant que de besoin. Une des premières options prises par l'équipe est, en effet, de ne laisser aucun(e) adhérent(e) isolé(e).

Vous lirez ci-contre un article de « Ouest-France » qui a permis de diffuser plus largement la naissance de l'ULR.

L'ULR prévoit en 2018 des réunions à thème ; le premier thème retenu sera très probablement celui de la densité médicale du secteur, un dossier qui devient très préoccupant particulièrement sur la côte où de nombreux retraités venus d'ailleurs nous rejoignent. Au-delà, ces réunions devraient permettre de consolider un réseau avec des partenaires comme le CLIC. Ces réunions et les permanences sont là aussi pour agir sur le développement et l'accueil de nouveaux adhérents.

L'ULR bénéficiera aussi de l'expérience des autres ULR plus anciennes. Des rencontres inter-ULR sont d'ailleurs programmées par l'UTR. Au total, une petite nouvelle qui promet et nous lui souhaitons pleine réussite dans ses initiatives.



Dans Ouest-France du 17 septembre 2017 :

Une nouvelle section CFDT des retraités



Alain Rocheteau, trésorier ; Jean-Claude Herbreteau, secrétaire ; Alain Viaud, secrétaire-adjoint ; Didier Jacquet, trésorier-adjoint.

L'Union locale des retraités des Sables d'Olonne, récemment créée, a réuni son nouveau bureau dans son local, à la bourse du travail. Ses membres dénoncent : « la double peine infligée aux retraités. Le blocage des pensions, effectif depuis quatre ans par la non-indexation sur les salaires, pénalise les retraités d'aujourd'hui, mais surtout ceux de demain qui voient les retraites diminuer d'année en année ». Ils s'indignent aussi contre « la hausse de la CSG, qui infligera 260 € de perte de pouvoir d'achat aux retraités qui perçoivent 1 300 € par mois, alors que dans le même temps, un salarié gagnant 5 000 € par mois gagnera 880 € ».

Courriel : ulr.lesables@cfdt85-retraites.fr et cfdt85-retraites.fr

Aux Herbiers : bien vieillir au quotidien en vivant l'instant présent

Dans le cadre de la semaine bleue, l'ULR des Herbiers a proposé une rencontre sur ce thème avec deux intervenants : la retraite sportive de Saint-Laurent-sur-Sèvre et Chantal Jaud, spécialisée en relaxation. Voici quelques échos de cette rencontre rapportés par les participants.

Un bénévole de Saint-Laurent-sur-Sèvre nous parle de la retraite sportive ; cette association existe depuis plus de quinze ans à St-Laurent ; elle regroupe deux-cent-soixante-quinze adhérents encadrés par une quarantaine d'animateurs passionnés et bénévoles qui, de fait, réduisent le coût de la cotisation.

Elle propose trois sortes d'activités, en salles, en extérieur et d'autres culturelles. Elle draine des gens de plusieurs communes dont trois principalement. Pour adhérer, il faut présenter un certificat médical récent (valable trois ans) et apporter... sa bonne humeur.

Puis Chantal Jaud, enchaîne sur le « Comment vieillir mieux » elle nous rappelle des choses que nous avons déjà lues et/ou entendues mais nous avons besoin de piqûres de rappel pour avancer et se les réapproprier. L'ULR-CFDT des Herbiers nous a proposé cette chance, nous avons su la saisir en venant à plus de trente-cinq personnes à cet après-midi : REVIVIFIANT !

Elle nous a rappelé : « Quand nous avons la chance de vieillir, il nous faut conserver l'envie de vivre, même si ce n'est pas évident tous les jours d'être heureux de vivre. Dès le matin, il faut avoir envie de se lever, de vivre la journée, continuer à s'émerveiller... tout ça aide à être en bonne santé ! Ça fait du bien globalement et ça aide à être de bonne humeur...

Les jours où l'on est plus dans le passé, on « rumine » sur ce qui a été difficile et/ou désagréable... Tout se passe au niveau du cerveau, la bonne humeur c'est hormonal et pour quoi « Certains jours faire un drame de tout ! » c'est vrai, ça tombe mal, mais il faut toujours relativiser même si ça demande beaucoup d'énergie (émotions fortes), ne pas se rendre coupable de tous les maux.

Alors apprendre à bien vieillir c'est apprécier d'être en vie, avoir des projets, des relations agréables ; être motivé ça fait avancer, ne pas se mettre des limites inutiles et travailler la bonne humeur ! Avoir aussi confiance en soi, ça aide à aller vers les autres, se faire de nouvelles connaissances, c'est toujours bon...

Quels comportements adopter face à une personne négative ?

Toute notre vie, les autres nous aident à mieux nous connaître, savoir qui l'on est et ce que l'on sait faire ; on a des

qualités, on les utilise sans y penser et pour les défauts, certains nous les disent mais on commence aussi à se connaître : « j'ai ça à améliorer »... Donc mieux se connaître et se changer ce sont des clés pour avoir confiance en soi et si on change, les autres changent, « c'est votre attitude qui rayonne, la vie c'est toujours un terrain d'apprentissage » !

Devenir adulte ! Voilà ce que l'on a fait de moi !

Enfants, nous étions des éponges, on prenait tout ; maintenant, on peut encore trier dans l'éducation reçue ! Pas de recettes miracles, mais plus d'obligations !

Vu dans Ouest-France du 12 octobre 2017 :

Les Herbiers en bref

Se connaître et rester positif pour bien vieillir

Est-ce que vieillir, c'est voir tout en noir, se replier sur soi-même, être anxieux ? Toutes ces questions (et bien d'autres) ont été posées lors de la conférence organisée par l'Union locale des retraités de la CFDT, lundi, dans le cadre de la Semaine bleue. Une quarantaine de personnes ont répondu à l'appel.

Par petits groupes, les retraités ont réfléchi à la thématique. L'intervenante, Chantal Jaud, spécialiste en relaxation, a prodigué des conseils et des postures à adopter. « Pour bien vieillir, il faut apprendre à se connaître. Apprendre à aller vers les autres, connaître ses possibilités et ses limites. » Des phrases qui ont fait mouche dans l'assemblée. Revigoré, l'auditoire s'est retrouvé autour d'un verre de l'amitié.



L'assemblée de la Semaine bleue a écouté Chantal Jaud.

Comment rebondir quand on a des coups durs ?

Plus on vieillit, plus on enterre ! Pourtant des pertes (emploi, mutation, déménagement séparation...) nous en avons connu toute notre vie : « on est juste ordinairement humain, on a le droit encore d'être triste et/ou en colère » ! Mais il faut se rappeler que quand on « rumine », on n'est pas dans l'instant présent. Servons-nous de notre respiration et revenons à nos pieds, ils nous aident à tenir debout ! Rester curieux c'est un gage de bien vieillir et arrêter de rêver c'est commencer à vieillir... alors assouplissons notre esprit et notre corps, de la gym dans la tête et aussi en bougeant notre corps, en récupérant de la souplesse un peu partout... c'est notre trésor de vie !

Nous avons été « boostés collectivement », après chacun s'exprimait avec ses mots, ça paraît facile et simple mais demain...

VIVONS L'INSTANT PRÉSENT !

« Chaque minute de cafard vous prive de soixante secondes de bonheur »

(William Somerset Maugham)

Une période intense et sous tension

Après un long intermède électoral, une période nouvelle, voulue par les français, s'est ouverte. Les analyses peuvent différer mais pour l'essentiel le choix a conduit à un big-bang politique, le refus évident de solutions extrêmes et le souhait de réformes.

Des réformes par trop déséquilibrées

Notre syndicat (et d'autres notamment FO) ont effectué un important travail pendant l'été. Mais, au final, le compte n'y est pas sur l'évolution, depuis toujours souhaitée par la CFDT, des conditions de dialogue social. Et la CFDT est clairement contre certaines dispositions des ordonnances. Mais, l'appel des 10 000 est là pour rappeler que la vérité se fera dans les entreprises. Les syndicats se trouvent placés devant un formidable défi, alors qu'ils ne sont implantés que dans 4% des entreprises de moins de vingt salariés. Devenue majoritaire dans le privé, la CFDT a démontré qu'elle est prête à relever le défi dans les entreprises.

Aujourd'hui, le débat se focalise sur la formation, l'apprentissage et la gestion du chômage. La CFDT porte ses revendications dans les concertations en cours. Nous aurons l'occasion d'en parler.

Un déséquilibre particulièrement criant pour les retraités

La CFDT retraités a suffisamment démontré sa solidarité intergénérationnelle pour crier haut et fort l'iniquité des mesures prises notamment pour les retraités pauvres. Le compte n'y est pas, c'est évident, et nous prenons date pour le prouver car chaque retraité verra sa pension baisser fin janvier. Et quand verra-t-il une compensation équivalente ? Sûrement pas avec la baisse très progressive de la taxe d'habitation. Et ne parlons pas d'une augmentation du pouvoir d'achat alors que les pensions sont toujours indexées sur les prix.

Vous êtes tous appelés à faire pression sur nos nouveaux élus. Que chacune et chacun se sente mobilisé.

Vous êtes invités à faire connaître le tract que vous avez reçu et signer et faire signer la carte pétition adressée au président de la république et l'envoyer à vos ULR ou directement à l'UTR qui transmettront. N'hésitez pas à demander des exemplaires supplémentaires à vos ULR».

Enquête logement de la CFDT retraités

Dans votre « Infos-Retraités » d'avril dernier vous avez pu lire le résultat de l'enquête « Bien vieillir à domicile » qu'avait lancée l'UTR de Vendée en 2016.



La CFDT-retraités lance ce mois-ci, au niveau national, une enquête sur un sujet approchant : « Enquête logement des retraités ».

En effet le logement prend une place de plus en plus importante dans nos conditions de vie :

- D'abord sur le poids que représente le coût du logement dans le budget des ménages ;
- La perte d'autonomie entraîne des questions difficiles à gérer en matière de logement mal adapté ;
- Enfin, les logements, faute d'investissement, ne sont plus aux normes, notamment en matière d'isolation thermique et peuvent générer une précarité énergétique.

L'objectif de cette enquête est de recueillir le maximum de réponses, car, si elle n'a pas valeur de sondage, plus les réponses seront nombreuses, plus importante sera la crédibilité de l'opération.

Elle permettra de mieux cerner les problèmes de logement des retraités et se les approprier pour les soumettre auprès des acteurs et des institutions dans lesquelles la CFDT est représentée.

Pour répondre en ligne à ce questionnaire, demandez nous le mot de passe à notre adresse mel : contact@cfdt85-retraites.fr puis rendez-vous à cette adresse : <http://cfdt.net-survey.eu/SurveyManager/surveys/cfdt/logementucr/Ethnos.dll>.

Si vous préférez télécharger le questionnaire sur notre site et le renvoyer à l'adresse postale du journal (voir en première page), rendez-vous à cette adresse : www.cfdt85-retraites.fr/documents/logement.pdf

Vous trouverez aussi ce questionnaire inclus dans votre journal si vous le recevez en version papier.

Les directives anticipées

Toute personne majeure peut, si elle le souhaite, faire une déclaration écrite, appelée « directives anticipées », afin de préciser ses souhaits quant à sa fin de vie, prévoyant ainsi l'hypothèse où elle ne serait pas, à ce moment-là, en capacité d'exprimer sa volonté.

I. À quoi servent les directives anticipées ?

Dans le cas où, en fin de vie, vous ne seriez pas en mesure d'exprimer votre volonté, vos directives anticipées permettront au médecin de connaître vos souhaits concernant la possibilité de limiter ou d'arrêter les traitements alors en cours. Le médecin n'est pas tenu de s'y conformer si d'autres éléments venaient modifier son appréciation.

On considère qu'une personne est « en fin de vie » lorsqu'elle est atteinte d'une affection grave et incurable, en phase avancée ou terminale.

II. Quelles sont les conditions pour que mes directives anticipées soient prises en compte ?

Vous ne pouvez rédiger des directives anticipées que si vous êtes majeur(e).

Le document doit être écrit et authentifiable. Vous devez écrire vous-même vos directives. Elles doivent être datées et signées et vous devez préciser vos noms, prénoms, date et lieu de naissance.

Si vous ne pouvez pas écrire et signer vous-même vos directives, vous pouvez faire appel à deux témoins - dont votre personne de confiance, si vous en avez désigné une - qui attesteront que le document exprime bien votre volonté libre et éclairée. Ces témoins doivent indiquer leur nom et qualité et leur attestation est jointe aux directives.

L'auteur du document doit être en état d'exprimer sa volonté libre et éclairée au moment de sa rédaction. Si vous le souhaitez, vous pouvez demander au médecin à qui vous confiez vos directives pour les insérer dans votre dossier, d'y joindre une annexe attestant que vous êtes en état d'exprimer votre volonté et qu'il vous a donné les informations appropriées.

Droits et accueil des usagers

Le document doit être rédigé depuis moins de trois ans. Pour être prises en compte par le médecin, il faut que vos directives aient été rédigées depuis moins de trois ans avant la date à partir de laquelle vous ne serez plus en état d'exprimer votre volonté. Vous devez

donc les renouveler tous les trois ans. Pour cela, il vous suffit de préciser sur le document portant vos directives que vous décidez de les confirmer et de signer cette confirmation.

Si vous décidez de les modifier, une nouvelle période de validité de trois ans commence à courir.

III. Puis-je changer d'avis après avoir rédigé des directives anticipées ?

Les directives sont révocables à tout moment : vous pouvez donc modifier, quand vous le souhaitez, totalement ou partiellement le contenu de vos directives.

Vous pouvez également annuler vos directives et pour cela, il n'est pas obligatoire de le faire par écrit. Mais cela peut-être préférable, surtout si cette décision intervient pendant la période de validité des trois ans.

IV. Quel est le poids de mes directives anticipées dans la décision médicale ?

Si vous avez rédigé des directives, le médecin doit en tenir compte. Dans la mesure où elles témoignent de votre volonté alors que vous étiez encore apte à l'exprimer et en état de le faire, elles constituent un document essentiel pour la prise de décision médicale. Leur contenu prévaut sur tout autre avis non médical, y compris sur celui de votre personne de confiance. Toutefois, les directives anticipées n'ont pas de valeur contraignante pour le médecin. Celui-ci reste libre d'apprécier les conditions dans lesquelles il convient d'appliquer les orientations que vous aurez exprimées.

V. Que puis-je faire pour m'assurer que mes directives anticipées seront prises en compte au moment voulu ?

Puisqu'au moment où vos directives seront utiles, vous ne serez plus en état d'exprimer votre volonté, il est important que vous preniez, tant que vous le pouvez, toutes les mesures pour que le médecin qui devra décider d'une limitation ou d'un arrêt de traitement puisse les consulter facilement. Si vos directives ne sont pas insérées ou mentionnées dans le dossier qu'il détient, le médecin cherchera à savoir si vous avez rédigé des directives et auprès de qui vous les avez confiées : il s'adressera alors à votre personne de confiance, votre famille, vos proches, votre médecin traitant ou le médecin qui vous a adressé.

Source : Ministère de la santé (droit et accueil des usagers)

Une vie de Gérard en Occident

François Beaune est allé à la rencontre des vendéens, a collecté leurs récits, et transformé le département en un maillage de récits.

- En multipliant les points de collecte dans tout le département, en prenant en compte sa diversité géographique.
- Ajoutons, et ce n'est pas qu'un détail dans un temps comme le nôtre, qu'on s'amuse beaucoup avec Gérard, et avec un narrateur facétieux qui propose une carte du menu en guise de sommaire.

À table !

François Beaune, Une vie de Gérard en Occident.

Le Gérard dont il est question, et qui ne cesse de parler tout au long du roman, a en effet le phrasé, la langue et les images ou les métaphores de Coluche.

Gérard parle à Aman, un réfugié érythréen que sa femme Sylvie et lui hébergent dans leur maison, à Saint-Jean-les-Oies, autrement dit Triffouillis-les-Sapinières. C'est l'heure de l'apéritif et on attend Marianne, la députée locale, venue rencontrer des « vrais gens », tous ces paysans, villageois ou ouvriers des petites entreprises locales que Gérard a conviés, confiant à Dédé, son frère, le soin de préparer les agapes. Mais le temps passe, on attend, et personne ne vient. Qui lira saura, comme toujours.

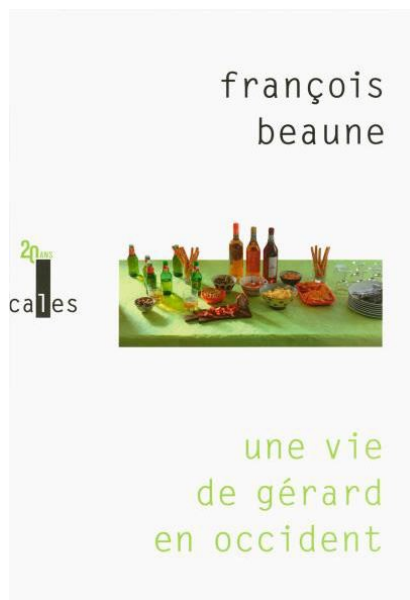
On ouvre le roman sur une histoire tragique, avec Rosette, la petite serveuse, qui se servait en petites pièces dans la charcuterie qui l'employait, et qui n'a pas supporté d'être convoquée par son patron. Comme dans bien des sketches de Coluche, on croise des gros fainéants qui regarderaient volontiers l'horloge pour ne pas qu'on la vole, et il y a les figures, les grandes gueules. Patrick, ex-forgeron qui n'a peur de rien. Sa clientèle ? « ses copains paysans, cinquante ans, triple pontage

coronarien, tous éminents spécialistes du Ricard et de la descente au Pas de la Case », qui vivent dans un monde bien à eux. Il apprécie aussi Alain, « qui sait compter et met un point d'honneur à ne pas arriver le soir au camping pour économiser une nuit d'hébergement. Il y en a sous l'édredon », explique Gérard. Côté culture, Alain ne va pas chercher trop loin et, en bon amateur de tentes et de caravanes, il s'est offert la trilogie avec Patrick Chirac en DVD. Quand il arrive au camping, il hèle un copain et entre le diaporama et le Ricard la soirée est longue. Geffroy, son beau-frère, « un succès vivant et incarné », lui plaît beaucoup moins. Bernadette, fan de Philippe de Villiers et désormais électrice de Le Pen, mariée à un ancien d'Algérie, est plus complexe et attachante que ce qu'on vient d'en dire ne le laisse paraître. C'est l'humanité qui défile, avec ses ombres, ses fragilités. Et ce dans des histoires, des histoires à n'en plus finir, qu'Aman semble écouter sans jamais les interrompre.

Mais ce roman traduit aussi un ancrage. Après avoir lu *Une vie de Gérard en Occident*, on a envie de prendre le train ou la voiture, carte en main, pour explorer cette Vendée qu'il décrit. La Vendée des marais, poche protestante et progressiste, différente de celle du bocage, catholique et conservatrice. La Vendée du Puy du Fou, entreprise raillée parce qu'elle fait travailler des bénévoles sous prétexte que la passion justifie tout (y compris la défense de la cause vendéenne), la Vendée des petites entreprises qui semblent à l'écart de tout ce qui se passe en France, à tous égards, la Vendée qui a élu pendant des années à la mairie de La Roche-sur-Yon Jacques Auxiette, un « communiste » aux yeux des irréductibles.

Note du chef : le prix de ce menu est de 19.50€. A déguster dans votre médiathèque la plus proche.

Édition Verticales, 26, rue de Condé, 75006 Paris.



Commission loisirs et culture

Dans le pays de Mortagne-sur-Sèvre

Soixante-douze participants, étaient présents ce 7 septembre à Saint-Hilaire-de-Mortagne pour une journée pique-nique avec animation.

La plupart ont participé aux randonnées. Trois groupes étaient constitués. Le principal groupe a effectué une balade le long de la Sèvre Nantaise. Ce fut l'occasion de découvrir le site du moulin du Guy avec sa passerelle empierrée et ses gros blocs de rochers.

Plus loin les ruines d'un moulin qui avait appartenu à un meunier qui avait trahi les Blancs lors des Guerres de Vendée, ce qui lui valut d'être pendu. Au détour d'un chemin, le viaduc de Barbin, où circule le train touristique et celui de l'autoroute. Du haut du viaduc la vue est saisissante.

Au retour de la randonnée, l'apéro est apprécié. L'après-midi, deux visites sont proposées, l'une guidée par Olivier, un historien local, concerne le village d'Evrunes avec les caves de tisserands, l'autre, chez Christophe, un charpentier qui s'est spécialisé dans la fabrication des lattes de châtaignier et de chêne.

Le guide nous explique d'abord l'histoire du prieuré Notre-Dame (XII^{ème} et XVIII^{ème} siècles) dépendant à l'origine de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm, reconstruit en 1786, vendu comme bien national et racheté par la commune en 1825. Tour à tour nous découvrons un autre prieuré, le prieuré Saint-Pierre, des XIII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, dont il reste le portail et des murs, des maisons anciennes avec des caves qui servaient à l'utilisation des métiers à tisser. En 1870, on comptait jusqu'à 220 métiers à tisser à Evrunes et 550 personnes tisserands.

Mais c'est aussi l'histoire de grèves, de différentes crises, certaines dues au manque de matières premières comme le coton. L'action d'un curé, l'abbé Jean Pasquier, au XIX^{ème} siècle, a été remarquable pour les tisserands par la création d'un cercle des ouvriers catholiques et d'un syndicat de prévoyance. Après la guerre 14-18, les tisserands ont progressivement disparu, le travail se faisant surtout dans les usines.

Christophe, le charpentier, nous a expliqué son travail. Il est le seul en France pour la production de lattes à la main. Celles-ci ne doivent pas dépasser un centimètre d'épaisseur. Il produit également des bardeaux, des liteaux. Ses clients sont parfois des propriétaires de châteaux prestigieux. Ses bois proviennent des environs, Saint-Paul-en-Pareds pour le châtaignier, Les Herbiers pour le chêne.

L'ensemble des participants s'est retrouvé à la salle de St-Hilaire, pour le goûter, très apprécié. Une journée bien remplie et riche en découverte de la nature, de l'histoire locale et d'un métier original.



L'agenda

Quelques dates à retenir :

9 novembre 2017 : Assemblée générale de l'UTR à Challans

21 novembre 2017 : Rencontres URR à Château-Gontier

19 janvier 2018 : Galette de l'UTR Vendée à la Roche-sur-Yon

19 mars 2018 : Assemblée générale de l'ULR de Montaigu

5 avril 2018 : Rencontre inter-ULR

12 avril 2018 : Assemblée générale SSR Chimie-Energie

Cotisations 2017

Les -très peu nombreux- retardataires sont invités à régler leur cotisation 2017 avant le 1er décembre.

La cotisation syndicale apporte une réduction d'impôt de 66 % de son montant aux adhérents imposables et un crédit d'impôt équivalent aux adhérents non imposables.

Le coin du poète

L'Exilé

*De son pays en guerre, où tout n'est plus que ruines,
Violence, corruption, carnage et bain de sang,
Portant maigre viatique, avec femme et enfants,
L'exilé fuit, heurtant champ d'obus et de mines.*

*Il laisse derrière lui misérable chaumière
Qu'il y avait construit, peinant durant longtemps.
Il s'enfuit pourchassé par l'armée des titans.
Dès lors il ne connaît que souffrance et famine.*

*Sordidement ruiné par d'ignobles passeurs,
Partout, dans son errance victime d'opresseurs,
Hors de sa mère patrie, parqué comme une bête,*

*Il subit sans défense rejet et opprression.
Tel est donc l'exilé, qui sur toute la planète,
Connaît tous les tourments du monde en perdition.*

*Mais quand finiront donc les guerres fratricides
Où les hommes deviendront enfin bons et lucides ?*

Raymond Bacher